



**Groupe des élus de gauche
et républicains**

**9^{ème} ASSISES DEPARTEMENTALES POUR
L'ALTERNANCE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Mardi 22 janvier 2008-

Agnès LORILLEUX : Merci d'être venu ce soir pour ces 9^{ème} assises départementales pour l'alternance sur le thème du développement économique. C'est l'avant dernière édition de ces assises. La prochaine sera sur le thème du handicap.

Christophe COUNIL : Le but de ces réunions est d'écouter ce que les élus, les associations, les forces vives du département ont à nous dire pour bâtir un projet alternatif. Ce projet sera mis en œuvre à partir du mois de mars si la Gauche est majoritaire au Conseil général. Le thème de ce soir est vaste, il regroupe plusieurs sujets différents. Le premier thème que nous souhaiterions aborder est celui de l'emploi car c'est une priorité majeure de l'action d'une collectivité. Dans notre département, le nombre de personnes sans emploi est élevé. Le nombre de personnes au RMI ou bénéficiant des minima sociaux est très fort. On a dépassé à une époque le nombre de 8 000 allocataires du RMI dans le département. L'emploi, ce n'est pas le Conseil général lui-même qui peut le créer. En 10 ans, l'effectif du Conseil général est passé de 800 à 2 000 agents. Il va être difficile de faire plus. Ces agents supplémentaires viennent de la décentralisation. C'étaient des agents de l'Etat. L'emploi, c'est majoritairement des entreprises privées. Alors quel rôle doit jouer le Conseil général ? L'idée peut être de faire venir les entreprises. Tous les départements jouent à ce jeu. Nous souhaitons avoir une réflexion sur comment on aide à la création d'emploi dans le département. Sur un certain nombre d'activités comme l'aide aux personnes, le développement durable... il y a des sources d'emploi qu'il faut réussir à développer. On peut aussi essayer de faire venir les entreprises et cela est lié à l'attractivité du département. Comment faire pour être un département attractif ? Cela passe par son image, par les services qui sont rendus à la population, cela passe par le logement (si une entreprise arrive sur un territoire on est capable de loger ses salariés)... le dernier thème, transversal aux deux autres, c'est la question de l'aménagement du territoire. Comment faire en sorte que ce développement économique, développement des services, développement au service des sarthois se fasse de manière harmonieuse sur le territoire. Il ne faut pas qu'il y ait un gros pôle qui va tout centraliser (c'est un élu du Mans qui le dit). Il faut un développement équitable. On sait que le Sud Sarthe est un territoire qui a beaucoup souffert ces dernières années de la désindustrialisation. On a vécu toute une série d'annonces assez mauvaises du point de vue de l'emploi. Il y a un travail important à faire avec les élus, avec les entreprises pour dépasser cette période morose. Il ne faut pas du développement dans certaines parties du territoire et laisser de côté d'autres parties notamment en zone rurale. Exemple de Château du Loir, Le Lude, Saint Calais, qui souffrent d'un manque de desserte de service public. On a annoncé la suppression du tribunal de Saint Calais, il y a toujours des menaces sur l'Hôpital. Nous souhaitons avoir votre avis sur tous ces sujets afin de rédiger la partie du

programme sur ce thème. On ne vient pas ce soir avec des propositions mais pour écouter votre sentiment sur ce thème et à partir de cela nous construirons notre projet.

Guy-Michel CHAUVÉAU : Tu as posé 3 ou 4 questions qui sont essentielles pour la Sarthe. Dans le domaine industriel c'est à la fois le devenir de .. Les inquiétudes sont venues des secteurs qui ont été sinistrés en 2006 et 2007. La question qui est souvent posée sur le territoire est pour les territoires semi ruraux ou rurbains comme les nôtres c'est quels sont les outils du développement. Il y a des outils, pour le Conseil général c'est Sarthe Expansion. Des communes comme les nôtres ont aussi des outils pour l'économie mais est-ce que tout cela est bien coordonné. On a l'exemple d'à côté où c'est une structure qui est éclatée, il faut de la coordination. Pour nous, le développement endogène est plus important que le développement exogène. On crée plus d'emplois à partir d'entreprises locales, à partir du dynamisme d'entreprise locale notamment dans le secteur industriel que le développement exogène c'est-à-dire des entreprises qui viennent de l'extérieur. On le voit bien ici sur le tissu économique. On voit bien que depuis 15 ans l'activité de la mission économique qui allait sur les salons pour montrer le savoir faire d'une région, d'un pays dans la Sarthe, 90 – 95 % c'est d'abord de l'aide aux chefs d'entreprise et aux futurs créateurs pas seulement dans le secteur industriel mais aussi dans le secteur tertiaire y compris le secteur commercial. Quels sont les outils que l'on peut se donner ? Le Conseil général est avant tout un facilitateur, tout le travail qui est fait avec les chambres consulaires (chambre du commerce et de l'industrie, chambre d'agriculture, chambre des métiers). Il y a un travail à faire de mon point de vue car on ne sent pas les politiques qui sont faites de manière coordonnée entre ces partenaires sur les territoires. Il y a beaucoup de choses qui sont faites mais on ne voit pas de ligne de force. On parle beaucoup aujourd'hui de pôle d'excellence, c'est bien pour ceux qui sont dans les pôles d'excellence mais pour les autres ? L'intérêt d'une cellule économique serait de ne pas laisser des territoires déshérités en terme de service aux entreprises. La notion de service à la personne, à la famille est essentielle pour les chefs d'entreprise. Les chefs d'entreprise présents ici ce soir pourront en témoigner.

Un chef d'entreprise : Nous avons un gros problème pour attirer les cadres car souvent leur conjoint ne trouve pas de travail sur place avec eux. Les cadres restent vivre soit au Mans ou à Angers, là où leur conjoint peut trouver ou a un travail. Pour nous, ce n'est pas bien d'avoir un cadre qui fait une heure de route le matin et une heure de route le soir. Ils ont envie d'être soit avec leur famille, soit au travail mais pas sur la route, c'est l'entreprise qui en pâtit. Pour un cadre, il n'est pas évident de trouver un logement.

Un chef d'entreprise : Nous avons un gros lycée à la Flèche, pourrait-il y avoir une coordination pour avoir un lien entre le lycée et l'entreprise. Nous pourrions les recevoir pour faire une présentation de l'entreprise et en échange ils pourraient nous présenter leur filière. On peut les tenir au courant de ce que l'on fait, de ce que l'on recherche comme personnel. Ces jeunes font leurs études ici puis ils s'en vont. Que faut-il faire pour leur donner l'envie de revenir au pays ? Nous en tant qu'employeur que pouvons-nous faire en sachant que l'on n'a jamais pu savoir ce qu'ils deviennent et vous en tant qu'élus et collectivités locales que pouvez-vous faire pour les séduire afin qu'ils reviennent ? L'attachement au Pays est quelque chose de plus ou moins ancré dans l'être humain. Il faut qu'ils aient des bons souvenirs et la possibilité de s'installer. Il faut fidéliser ces jeunes.

Un chef d'entreprise : On a des BTS électronique à la Flèche. Nous recrutons régulièrement des techniciens électroniques et on est obligé de publier une annonce dans la presse.

Christophe COUNIL : Vous souhaiteriez que l'on arrive à trouver des moyens pour mieux coordonner le monde de l'entreprise et le monde de la formation. Et faire aussi en sorte que l'on puisse former les gens dont on a besoin sur les bassins d'emploi et ces personnes viendraient. Là, il y a un travail qui n'est pas évident à mener mais il est vrai que cela revient à ce que disait Guy-Michel c'est-à-dire un travail de coordination car il est important que tous les acteurs aillent dans le même sens. L'éducation nationale est une machine assez lourde, le temps de mettre en place les formations en adéquation avec les besoins, de nouvelles demandes apparaissent.

Un chef d'entreprise : On reçoit des jeunes du Lycée. Ils viennent faire des stages chez nous mais nous ne savons pas ce qu'ils deviennent après leur départ du Lycée. Nous aimerions rester en contact avec eux. Nous embauchons des gens du Maine et Loire, de la Mayenne alors que nous avons les bonnes formations sur place. Tous les ans, on se force à prendre deux stagiaires en BTS électronique. Il y en a qui font leur carrière chez nous.

Guy-Michel CHAUVEAU : Les lycées de la Flèche connaissent bien l'entreprise.

Un chef d'entreprise : Nous leur offrons une visite de l'entreprise. Il ne faut pas s'imaginer que des jeunes simplement par une visite peuvent avoir le coup de foudre de l'emploi qu'ils aimeraient faire. Ils passent d'un monde super protégé, au monde de l'entreprise qui est dur, où il faut bosser, où tout n'est pas propre, impeccable et qui ne correspond pas à ce qu'ils voient à la télévision. Ces visites ne servent pas à grand-chose.

Un représentant de Bailleurs sociaux : C'est un problème d'éducation nationale. Aujourd'hui, l'éducation est trop théorique, il n'y a pas assez de passerelles avec les entreprises. J'ai des enfants et j'ai aussi accueilli des jeunes en stage et il est incroyable de voir ces jeunes qui ont un niveau d'études très intéressant. Ils captent vite, ils vont vite, ils sont très intelligents mais ils sont loin, très loin des réalités du monde de l'entreprise. J'ai fait aussi des formations. Ils y avaient des jeunes avec un bac+5 qui faisaient des spécialisations dans le monde bancaire, ils étaient capables de réciter par cœur des choses apprises mais lorsque vous les placez devant un cas réel, ils sont perdus. Il y a une passerelle qui ne se fait pas entre l'éducation et l'entreprise.

Un chef d'entreprise : La passerelle se fait. Le jeune apprend aussi en entreprise. L'éducation nationale apprend aux jeunes à réfléchir. L'arrivée dans le monde de l'entreprise peut perturber le jeune.

Guy Michel CHAUVEAU : Il y a aussi un problème technique quelquefois pour les formations en alternance on a du mal pour certains métiers à trouver des entreprises qui peuvent prendre des jeunes. Dans certains métiers, ils ont des difficultés pour trouver des stages.

Un chef d'entreprise : Il n'est pas évident pour une entreprise de se « marier » pendant 2 ans avec un jeune dont on ne sait pas si il va y avoir un retour au temps qu'on lui a consacré. On ne demande pas à faire de profit sur lui mais il faut au moins qu'il nous apporte quelque chose en compensation du temps qu'il va faire perdre. C'est la roulette russe. Quand on voit comment les salariés sont furieux qu'on leur mette un stagiaire car c'est une charge supplémentaire pour eux, il va falloir qu'ils se donnent la peine de faire lentement avec le stagiaire quelque chose qu'ils feraient deux fois plus vite tout seul. Les salariés ne veulent pas de stagiaire. Nous nous sommes obligés d'en imposer. On se force à prendre des stagiaires.

Christophe COUNIL : L'idée de développer des passerelles entre l'éducation nationale et l'entreprise est vraiment importante. Les personnels de l'éducation nationale connaissent assez peu le monde de l'entreprise. En tant que professeur dans l'éducation nationale, je n'ai jamais travaillé dans une entreprise. Il y a des initiatives où des enseignants vont faire des stages dans des entreprises pour mieux apprendre leur fonctionnement. Il faut mieux coordonner les entreprises qui sont prêtes à prendre des stagiaires et les stagiaires qui ne trouvent pas d'entreprise. Il y a un certain nombre d'actions qui peuvent être mises en place pour mieux coordonner les choses.

Un chef d'entreprise : Ces exigences de stages, nous le vivons très mal. Nous ne pouvons pas accueillir tous les élèves.

Un militant associatif : A vous entendre, on a l'impression que ce sont les salariés qui ne veulent plus des stagiaires or j'aimerais savoir si ces salariés sont déchargés d'une partie de leur rendement en prenant des stagiaires.

Un chef d'entreprise : Evidemment non.

Un militant associatif : Moi, j'ai toujours aimé avoir des stagiaires avec moi.

Un chef d'entreprise : Dans l'entreprise, on a trois personnes qui aiment prendre des stagiaires.

Un militant associatif : Le problème que l'on rencontre avec le stagiaire est que tous les stagiaires font des stages en fin d'année. On a pléthore de demandes de stage en mai - juin alors que l'on pourrait les accueillir tout au long de l'année, on ne peut pas prendre tout le monde.

Un chef d'entreprise : Peut-on parler de l'artisanat ? Les artisans sont débordés de travail et se plaignent de ne pas trouver d'apprenti. Que peut-on faire pour motiver les gens à travailler avec leurs mains ?

Un militant associatif : J'ai travaillé dans le domaine et j'ai vu des entreprises lâcher les apprentis à la fin de leur temps pour rester à 10. Il y a une contrainte de charges en plus. Dans le bâtiment, le travail est très dur pour les apprentis et ils sont mal payés. J'ai regardé sur Internet pour trouver un emploi pour un ami qui était couvreur et qui avait 4 ans d'expérience, nous avons trouvé une annonce où il le payait au SMIC. C'est un peu juste pour les motiver.

Christophe COUNIL : Nous avons tous eu des témoignages d'entreprises artisanales ou autres qui face à des marchés de plus en plus nombreux. Lorsque l'on voit les appels d'offres dans le domaine public pour l'ensemble des constructions qui se font, ont un cahier des charges très important et elles ne trouvent pas en face du personnel adéquat. Il y a plusieurs éléments notamment certains sur lesquels les collectivités locales ne peuvent pas jouer. Peut-être qu'il y a une question de salaires. Peut-être y a-t-il aussi une question de branche qui n'attire pas aujourd'hui parce qu'ils considèrent que par rapport au travail fourni le salaire n'est pas à la hauteur de ce qu'ils espèrent. Actuellement, il est clair qu'un bon plombier se paie très cher. L'époque où le travail manuel était dévalorisé et payé assez bas est révolue.

Un militant associatif : Cela a été bloqué mais avec la loi sur les bas salaires, la loi Fillon, cela s'améliore un peu ces derniers temps mais autrement.

Christophe COUNIL : La Communauté Urbaine du Mans employait 3 ou 4 plombiers qui étaient dans la maison depuis un certain temps et on les a vu démissionner les uns après les autres et qu'un fonctionnaire démissionne pour aller dans le privé c'est extrêmement rare. Nous avons mené notre enquête et en fait il s'avère qu'ils étaient tous partis dans le privé car le privé leur offrait des meilleurs salaires que le public. Le salaire doit être adapté à la tâche et à la formation. A l'éducation nationale, on a eu longtemps le discours de 80 % d'une classe d'âge au BAC et en faisant cela on a dévalorisé le travail manuel. Ce qui fait que l'on a formé des tas de jeunes à aller jusqu'au BAC sans avoir de débouché pour eux. Il n'y a pas que le BAC de filière générale, il y a le BAC technologique, le BAC professionnel, plusieurs types de BAC qui débouchent sur des qualifications différentes. Et c'est sur ce point qu'avec le Conseil régional, il faut arriver à mieux adapter le monde de l'entreprise avec des offres d'emploi qui existent. Par exemple, la Région vient de fermer au Mans, une formation de coiffeur car on forme des tas de coiffeurs dont on n'a plus besoin et à la place elle a ouvert une formation d'aide soignante. Il faut une adaptabilité des formations par rapport au marché de l'emploi. Une interdépendance entre le salaire et la tâche effectuée par le salarié. C'est un travail de longue haleine et même si les collectivités locales ne peuvent pas intervenir directement elles peuvent par des actions de coordination de l'ensemble de ces acteurs du monde de l'emploi (les chambres consulaires, le monde de la formation, les entreprises, les représentants des entreprises, les représentants des salariés). Il faut mettre en place cette instance pour permettre de voir où la collectivité locale peut intervenir. Cela peut passer par de la communication, par l'organisation d'un certain nombre de choses pour faire découvrir (exemple faire découvrir aux jeunes le monde de l'entreprise).

Lorsque l'on parle de source d'emplois, si il y a bien un secteur aujourd'hui où il y a de l'emploi c'est l'artisanat. On voit beaucoup d'entreprises artisanales qui aujourd'hui ne trouvent pas de repreneur.

Il faut coordonner toutes les actions qui existent. Le Conseil général mène une action avec la chambre des métiers sur l'artisanat pour favoriser la reprise des entreprises artisanales. Il faudrait faire un bilan de ce qui est fait et voir comment on peut améliorer les choses.

Un militant associatif : Il faudrait aider les jeunes à créer leur petite entreprise. Souvent ils n'osent pas se lancer, ils ne savent pas comment s'y prendre. Ils ont une formation BAC pro et après tout le niveau administratif leur fait peur. Il faut les aider.

Christophe COUNIL : On peut imaginer par exemple le développement des « pépinières d'entreprises ». Là où il y en a dans le département cela fonctionne bien. Peut-être faut-il développer ce système c'est-à-dire réunir 5 – 6 entreprises dans des locaux attenants, on les conseille, on les entoure, on les encadre, on les accompagne dans leur développement. Lorsqu'elles se sont développées, elles laissent la place à quelqu'un d'autre. Il faut aider les gens qui sont prêts à se lancer dans des secteurs d'activités mais encore faut-il bien

les conseiller et pas les laisser se lancer dans des secteurs d'activité plus ou moins bouchés et sur lesquels il sera difficile de trouver des marchés.

Guy-Michel CHAUVEAU : Sur les deux exemples que l'on vient de donner, les créateurs d'entreprise et les pépinières, il faut des outils.

Un représentant de la mission économique : Nous avons de bons résultats au niveau de notre économie locale. Bon résultat en terme de chômage, le bassin de la Flèche a un taux de chômage de 6 contre 7 à la région et 8 dans le département. Le département de la Sarthe souffre d'un déficit d'image. Pendant longtemps la Sarthe a été les Rillettes, les grèves chez Renault... cela n'a pas encouragé les investisseurs à venir. Dans un second temps, le Conseil général s'est reporté sur l'automobile car c'était un peu plus valorisant mais c'était une image à 2 vitesses. Pour moi, la première action à mener serait d'améliorer la communication vers l'extérieur pour montrer que nous ne sommes pas des ruraux. Le second point est l'absence de mobilité des salariés. C'est un problème sur lequel nous nous heurtons notamment en vallée du Loir les liaisons transversales sont exécrationnelles. En ce qui concerne la création d'entreprise même si l'Etat a mis du sien, je pense qu'il faut favoriser la création d'entreprise par les femmes. Aujourd'hui, nous sommes en retard par rapport aux autres pays européens nous devons être à 10 – 12 % de créations d'entreprises par les femmes cela est totalement insuffisant. En quatrième, vous savez que l'Europe a fait un zonage sur le département de la Sarthe. Il a défini des zones AFR (Aide à Finalité Régionale). Ces territoires qui sont essentiellement ruraux sont destinés à recevoir des aides importantes or je m'aperçois que les communes concernées sont de toutes petites communes rurales sur lesquelles personnes ne s'implantera jamais. Il faudrait que le Conseil général réfléchisse à mettre en place un système aide bonifiée pour l'ensemble des autres communes pour inciter les investisseurs à s'installer en milieu rural.

Par exemple, dans l'immobilier d'entreprise, il faudrait bonifier le système d'aide. Aujourd'hui, il est plutôt en récession. La construction ou l'extension de bâtiment a tendance à se raréfier. Le département n'interviendra plus que pour les créations, plus pour le maintien de l'emploi.

Dernier point, il faudrait organiser une rencontre avec les entreprises internationales car ce sont les meilleurs ambassadeurs de notre territoire. Il faudrait leur confier des missions pour qu'ils puissent porter la bonne parole en France et à l'étranger de manière à ce que l'on est des retombés économiques.

Guy-Michel CHAUVEAU : Par rapport aux pépinières et créations d'entreprises, le créateur si il reste tout seul avec son idée, il n'avance pas. Il faut une logistique d'accompagnement, c'est le rôle de la mission économique et c'est essentiel. Dans le monde industriel, ils n'ont pas d'accompagnateur naturel. Le commerçant a la chambre de commerce, l'artisan a la chambre des métiers, l'agriculteur a la chambre d'agriculture. Le gars qui crée sa PME n'a personne pour l'aider. Nous avons un bon système dans la Sarthe, c'est Carrefour Entreprise qui marche bien. Avant, il y avait une entreprise sur 2 qui se cassait la figure maintenant il y en a une sur 4. Mais cela il faut le valoriser sur tout le territoire. Pour nous sur la Sarthe sud on voit bien qu'il y a quelque chose d'inégale, sur 25 créations il y en a eu 18 sur la Flèche car il y a un outil sur place plus pratique. Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier d'un outil sur l'ensemble du territoire. L'impulsion doit être au niveau du Conseil général partenaire avec l'état.

Pour les pépinières d'entreprise, nous avons un problème sur les 23 mois. Car pour beaucoup d'entreprise à l'issue des 23 mois il y a un saut trop important entre une location de pépinière et une location plein pot. Il faut trouver un système de bascule, d'accompagnement plus doux, graduel.

Un chef d'entreprise : En pépinière d'entreprises les loyers sont-ils réglementés ?

Guy-Michel CHAUVEAU : Pour nous, c'est la CCI qui gère. Le délai des 23 mois est rarement respecté.

Un chef d'entreprise : Qui aide à construire ces pépinières ?

Un représentant de la mission économique : Ici, c'est la chambre de Commerce. Ces zones servent à accueillir de jeunes entreprises pendant 23 mois dans des conditions de loyer plus qu'acceptable (2 € du m²) et ils ont la possibilité d'avoir des services communs (secrétariat, photocopieur, fax...). L'occupation moyenne des pépinières d'entreprises dans le département de la Sarthe est en moyenne de 4 à 5 ans.

Christophe COUNIL : Vous avez commencé par parler du déficit d'image du département. J'ai tendance à penser au contraire que l'on dépense beaucoup trop d'argent dans la communication extérieure et cet argent

pourrait être utilisé à autre chose. Les campagnes de publicité menées par le département (« en Sarthe, 24H compte plus qu'ailleurs ») et maintenant « la Sarthe on en est fier », je doute de leur efficacité.

Un chef d'entreprise : L'efficacité vient plus avec de l'événementiel. Lorsque la Ferté Bernard fait ARTEC, elle touche des jeunes ingénieurs, des jeunes techniciens. Nous avons de l'événementiel culturel mais nous n'avons pas cet événementiel technique.

Un élu : Je préside une harmonie musicale entre la Flèche et Sablé et malheureusement je ne vois pas les jeunes revenir à la fin de leurs études. Le souci est que l'on a l'image d'un département à l'emploi peu qualifié.

Un représentant de la mission économique : C'est vrai, mais on rencontre des chefs d'entreprise qui nous disent qu'il n'y a pas d'absentéisme en Sarthe contrairement à ce que l'on peut voir ailleurs en France et dans d'autres pays étrangers. Pour revenir au problème d'image, pour l'instant la publicité qui est faite est faite pour le Mans. On connaît le Mans partout dans le monde grâce au 24 H.

Christophe COUNIL : Au Mans, la communication qui est faite, nous refusons de l'axer autour des 24 H. Dans notre communication, vous voyez très peu apparaître les 24 H. on communique sur plein d'autres sujets car on ne veut plus être catalogué comme la ville de l'automobile et la ville des 24 h car il y a d'autres richesses culturelles, patrimoniales... Mais trouver le bon créneau est très compliqué. Pourquoi ne pas animé un festival sur les questions des bio-technologies, du développement durable ou des énergies renouvelables ? Il y aurait un créneau à prendre pour se faire connaître. C'est un secteur qui va créer de l'emploi. Réorienter la communication autour de l'événementiel et autour du monde de l'entreprise me paraît une bonne idée.

Un chef d'entreprise : Nous avons un problème sur la mobilité transversale. Les gens du Lude ne viennent pas travailler à Château ou à la Flèche. Il faut qu'ils prennent leur voiture et cela coûte cher une voiture. Le réseau de transports scolaires est assuré par le département, les transports scolaires ne pourraient-ils pas prendre des salariés dans leur créneau horaire ? Ils pourraient les déposer à la gare routière de la Flèche. Ils pourraient les ramener des petites communes de la campagne alentour.

Un chef d'entreprise : Les transports en commun vont être un point capital dans les années qui viennent. Avec l'augmentation du prix du pétrole, il va y avoir une forte demande sur les transports en commun.

Un élu : J'ai travaillé chez Renault, nous avons eu des grèves mais cela a été aussi moteur car nous avons obtenu des augmentations de salaire et les commerçants ne s'en plaignaient pas. En parlant de transport en commun, autrefois Renault mettait en place des systèmes de cars qui arrivaient le matin et qui repartaient le soir, ils desservaient Noyen et Malicorne pour ce qui nous concernait. Cela s'est arrêté car le personnel préférait prendre sa voiture. Il faudrait peut-être revenir à ce système.

Guy-Michel CHAUVEAU : Nous sommes en pleine contradiction car si on regarde depuis 15 ans la distance domicile - travail a doublé sur la Sarthe. Si on regarde l'évolution des communes, des petites communes alentour il y a 15- 20 ans, il y avait plein de maisons à vendre. Aujourd'hui, il n'y a plus de maison à vendre et on fait des lotissements et des stations d'épuration. Actuellement, la distance domicile - travail est de 45 – 50 km. La culture des personnes qui sont nées comme moi à la campagne ce n'est pas de monter dans un car, c'est un vrai problème culturel compte tenu de l'éparpillement. Avec les 2x8 et les 3x8 on ne pouvait déjà pas faire du co-voiturage, aujourd'hui pour faire du co-voiturage pour aller sur le Mans c'est la croix et la bannière. Et cela c'est aussi le temps de travail choisi qui rend encore les choses plus compliquées. C'est compliqué de faire de l'organisation de transports. Un jour, tous les paramètres que je viens de citer seront obligés de se remettre en cause, je dis bien tous et pas seulement le pauvre salarié qui subit.

Un militant associatif : À l'université du Maine actuellement, il y a des géographes qui font des études sur la mobilité des personnes, ils travaillent sur tout le département de la Sarthe. Il serait bon de les faire travailler sur ce sujet car ils peuvent prendre un peu plus de recul. On construit des lotissements dans de tous petits villages qui sont loin de tout et si il vous arrive le moindre problème les gens sont en difficulté.

Christophe COUNIL : Il faut réfléchir à long terme mais maintenant pas demain. A la réunion que nous avons faite à la Suze sur le thème du développement durable et de l'environnement on n'a parlé quasiment toute la soirée des transports et on en était venu à la conclusion que le vrai problème en matière de transport dans le département c'est qu'il n'y avait là encore une fois aucune coordination autour du transport. Le Conseil général s'occupe de la route, la Région des TER et quel est le lien entre tout cela. L'idée pour créer ce lien entre les différents modes de transports (collectifs, individuels, ferroviaire, le vélo) est de mettre en place ce qui est obligatoire dans les villes que l'on appelle un PLU (plan de déplacement urbain). Il faudrait mettre en place un plan de déplacement départemental dans lequel on programme sur une période assez longue la façon dont on souhaite que les transports s'organisent. C'est le cas pour les transports routiers, il faut avoir une vision à long terme pour savoir quel axe on souhaite privilégier et pourquoi celui-là plutôt qu'un autre. C'est aussi travailler avec la région sur les TER. Je souhaiterais voir les trains qui arrivent sur le Mans (exemple de la ligne Alençon Le Mans) s'arrêtent dans la zone d'Auchan (zone où l'emploi est très important), qu'ils s'arrêtent à l'hôpital où il y aurait un point de concordance avec le tram puis en repartant vers Château qu'ils s'arrêtent dans la zone industrielle sud. Je pense que l'avenir est beaucoup plus au transport en commun qu'on ne le dit. A moins que l'on ne trouve une autre source d'énergie pour la voiture, je ne vois pas comment on va pouvoir continuer le tout voiture. Or aujourd'hui on est dans une société qui privilégie le tout voiture et je me souviens des débats lorsqu'il y a 8 ans on a dit qu'on allait faire le tramway. A l'époque on a entendu « c'est de l'argent de foutu en l'air, les gens ne prendront pas le tram, il continueront à prendre leur voiture » et aujourd'hui 8 ans après ces discours on ne les entend plus car on a 38 % en plus de fréquentation dans les transports en commun et on voit une circulation qui dans certains endroits a eu tendance à diminuer parce que on a offert aux gens un mode de transport collectif attractif, à un prix modéré. Si demain, on arrive à mettre en place sur le département un transport collectif attractif peut-être que les gens délaisseront un peu plus leur voiture. Peut-être qu'il sera plus intéressant de perdre une demi heure de trajet et de dépenser beaucoup moins. Un des points forts du bilan de la droite dans le département, c'est d'avoir mis les TIS à un tarif unique de 2 € Auparavant pour aller du Mans à la Chartre, il fallait payer 15,60 € c'était en fonction de la distance donc les bus circulaient vides. Au bout d'un moment, ils ont dit on va mettre le tarif à 2 € et les bus se sont remplis. En baissant le prix on pensait perdre de l'argent mais finalement le Conseil général n'a pas perdu d'argent car la fréquentation a comblé le trou. Quand on est capable de baisser le tarif et d'améliorer le service, on peut motiver les gens pour prendre les transports en commun. Les personnes qui vivent en dehors des grandes zones urbaines doivent être motivées pour prendre les transports collectifs mais pour cela il faut des transports collectifs de qualité. C'est vrai que si le bus scolaire n'est pas plein le matin, permettre à un salarié de monter dedans pour rejoindre la Flèche, c'est quelque chose qu'il faut creuser. On verra peut-être que sur certaines lignes ce n'est pas possible car les bus sont pleins mais si sur certaines lignes, il reste 4 – 5 places on peut les utiliser. Là, il y a un enjeu majeur pour le département en terme de transport.

Un chef d'entreprise : En tant qu' élu, votre travail n'est pas que de donner des subventions il est aussi de coordonner du privé et du public.

Christophe COUNIL : Plutôt que de courir après une subvention, il faut mieux travailler sur de la coordination. C'est le rôle du Conseil général. Il doit coordonner. Il le fait bien dans le domaine social. Par exemple, il existe un schéma départemental des personnes âgées. Les gens du secteur public et privé travaillent ensemble pour essayer de répondre aux problèmes de la dépendance des personnes âgées. Cela existe aussi dans le domaine du handicap. Dans le domaine social, le Conseil général est capable de le faire. Maintenant il faut passer à une autre étape et le faire dans d'autres domaines (économique et transports). Il doit jouer ce rôle de coordinateur des actions publiques et des actions privées.

Un chef d'entreprise : Savez-vous des choses sur le domaine de la technologie de l'acoustique ? J'ai entendu par hasard que l'on avait cette technologie de pointe à l'université du Maine. Pourquoi on ne se fait pas mousser, il faut mettre en avant ces technologies ?

Christophe COUNIL : L'université du Maine a un certain nombre de domaines dans lequel elle est en pointe notamment sur la question de l'acoustique, des matériaux etc... Il y a une communication qui se fait autour de cela. Pas une communication grand public mais une communication centrée sur le centre de transfert de technologie. Il y a sur le campus un endroit où le monde de l'entreprise et le monde de l'université se rencontre autour de cette question de l'acoustique. C'est un des points forts de l'Université et vous avez raison de dire qu'il n'est pas assez mis en avant et peut-être est-ce notre rôle à nous collectivité de

le mettre plus en avant. Il y a un centre de recherche sur les matériaux et nouveaux matériaux à l'université. Il faudrait arriver à monter un peu plus en épingle ces pôles d'excellence mais ils sont dans des secteurs tellement limités et presque un peu fermés que parfois on a du mal à communiquer autour.

Un représentant de Conseil de Développement : Qui connaît le conseil de développement ? Quel est le niveau pertinent pour faire du développement économique ? Le Pays me paraît un niveau pertinent pour pouvoir contractualiser avec la Région, avec l'Etat et avec l'Europe. Je suis l'ancien maire de la plus petite commune de ce pays. A 35 km du Mans, on a toute une population et nous manquons de terrain. Il y a 26 ans, on parlait déjà de développement économique et on abordait les mêmes questions, les cadres, les femmes des cadres, le logement....Comment ai-je fait moi pour venir dans un petit pays de – de 600 habitants et m'y trouver bien ? Il faut communiquer sur la qualité de la vie. On est arrivé à faire une réponse au programme européen LEADER où l'axe principal est redonner confiance aux acteurs locaux. Comme si on n'avait pas confiance en nous. Cela est spécifiquement sarthois. Les sarthois n'ont pas confiance en eux. On a des atouts et on est à se plaindre de ce que l'on a pas. Il faut savoir se satisfaire et reconnaître ce que l'on a. Le conseil de développement a mis au point avec une centaine de volontaires un P3D (Plan Décennal de Développement Durable) on a réussi après 1,5 – 2 ans à sortir 45 fiches actions concernant le transport, le logement, l'alimentation, l'agriculture...C'était un petit Grenelle 2 ans avant l'heure. Quelqu'un connaît-il le P3D ? Nous avons un problème de communication.

Au syndicat mixte de Pays, on a plus de pouvoir que lorsque l'on est dans la société civile. Le conseil de développement, c'est des représentants de la société civile, des associations, des acteurs socioprofessionnels. Les intéressés ne s'y intéressent pas ou ceux qui sont intéressés ne viennent pas car ils sont surbookés. Communication peut-être mais on va en mourir de la communication il y en a de trop mais on ne peut pas intégrer toutes les données.

La démocratie participative existe déjà mais elle fonctionne mal. On est français, on est gaulois, on se plaint tout le temps, on n'est jamais content, on n'a qu'une peur c'est que le ciel nous tombe sur la tête mais de temps en temps, il faut se prendre par la main et utiliser tout ce qui existe. Il existe des choses mais bien souvent cela reste trop confidentiel. Trop de communication tue la communication.

Christophe COUNIL : Sur le fait qu'il y ait des structures qui existent et que l'on n'utilise pas assez leurs travaux, on a eu exactement le même débat la semaine dernière sur les personnes âgées. Le CODERPA (Comité Départemental des Personnes Agées) se plaint à juste titre qu'ils ont mené un certain nombre de réflexions sur un certain nombre de domaines qui concernent les personnes âgées on ne les écoute pas et on ne tient pas compte de leurs travaux. Si on met en place des instances démocratiques comme on souhaite le faire en instaurant de la démocratie participative il ne faut pas qu'elles soient là pour amuser la galerie et occuper les gens car pendant ce temps là ils foutent la paix aux élus mais il faut des instances qui soient là pour chatouiller si besoin, pour faire des propositions et pour dire quand cela va mal. Pour l'élu, il faut être en mesure de se mettre éventuellement en danger. C'est à dire qu'à un moment, il faut une instance qui puisse lui dire attention ce que vous faites n'est pas bien il vaudrait mieux faire autrement. Il faut travailler plus ensemble pour arriver à parvenir à quelque chose. Ce n'est pas la peine de multiplier les structures il y a déjà plein de comités qui existent mais il faut encore les écouter.

Un représentant de Bailleurs sociaux : On ne peut pas parler d'entreprises sans parler des voies d'accès, l'autoroute, le transport, le logement, les services et les commerces. Les gens partent à 45 – 50 Km du Mans pas parce que le coin leur plaît mais parce que le prix des terrains est beaucoup moins cher. On n'est pas dans l'anticipation et nous allons avoir le revers de la médaille avec l'augmentation du prix du transport. Et dans mon organisme on n'est bien placé pour le savoir car tous les jours on a des dossiers de surendettement qui nous arrivent. Cela va s'accroître avec l'augmentation du prix du carburant. Dans le territoire sarthois, on sait très bien que les axes porteurs sont La Ferté, Le Mans, Sablé, La Flèche car il y a des infrastructures autoroutières et ferroviaires. Puis, il y a des villes importantes avec tous les services et la proximité des entreprises et des zones d'activités autour d'un axe nord sud (Alençon, Le Mans, Château du Loir). Malheureusement, en dehors de ces axes, on a des zones en perdition qui n'ont plus de services, qui n'ont plus de commerces. Il y a des communes qui ont des atouts si elles ont une gare. Il faut optimiser et coordonner tous les transports mais cela ne se fera pas partout. On a créé des lotissements et des lotissements et aujourd'hui on se trouve face à des incohérences dans l'aménagement car on a laissé faire le marché avec des lotisseurs privés qui travaillent bien mais sans cohérence les uns avec les autres. Même au sein d'une commune en développement il n'y a pas de cohérence dans l'aménagement du territoire. Il y a un manque

d'anticipation. Lorsque l'on annonce l'arrivée d'une entreprise il faut réfléchir avant au logement des cadres mais aussi des salariés. Cela n'est jamais anticipé on est toujours devant le fait accompli.

Un représentant de conseil de développement : Des communes se sont mordues les doigts d'avoir mis un commerce de proximité car à part pour les personnes âgées qui n'ont pas un pouvoir d'achat extraordinaire et le prix qui sont élevés dans ces superettes. Les gens prennent leur voiture et vont dans les supermarchés. Les gens veulent leur commerce de proximité mais ils n'y vont pas.

Christophe COUNIL : Sur le Mans, on a le même problème. Dans les quartiers, on voit disparaître les uns après les autres les petits commerces et il est très difficile d'agir. Ce que vivent les zones rurales, se vit aussi dans des quartiers et pas forcément des quartiers où il y a des difficultés.

Un militant associatif : Il y a des incohérences. On a l'impression que tout le monde veut développer son territoire sans en mesurer les conséquences. On ne peut pas parler de développement durable, de prise de conscience pour le problème du transport et d'un autre côté dire on va favoriser le développement de lotissements au fin fond de la Sarthe. Sachant que ces lotissements vont engendrer de fait de nouveaux problèmes de pollutions, d'environnement. Il faut arriver à avoir des projections plus lointaines même si cela peut paraître utopiste. Si on continue comme cela dans 20 ans on viendra en Sarthe et on passera d'un lotissement à un autre. Il faut une complémentarité entre les transports mais aussi une réflexion notamment au niveau régional sur comment on arrête de surfinancer les transports sur l'arc atlantique (44 et ainsi de suite). Malheureusement, les budgets ne sont pas extensibles, c'est aussi au détriment d'un développement du transport collectif dans département comme la Sarthe ou la Mayenne. Il faudrait plus de cohérence entre le souhait d'un développement du transport collectif dans un département et la politique régionale qui aujourd'hui ne se fait pas en faveur de la Sarthe.

Christophe COUNIL : Il faut mettre fin à l'étalement urbain. Il faut réfléchir en pôle d'équilibre. Faut que l'on se concentre sur certain pôle par exemple le chef lieu de canton. Il faut mener une politique de renforcement de ces pôles. Le Conseil général a décidé de supprimer la subvention pour la création de lotissements.

Un chef d'entreprise : C'est la condamnation de la maison individuelle.

Un représentant de bailleurs sociaux : Il faut arriver à une autre utilisation de l'espace. Nous travaillons avec les élus sur ce dossier. Certains pensent que l'on utilise les dents creuses au sein des communes. Le Conseil général n'est pas favorable à l'étalement urbain. L'utilisation de l'espace doit être différent.

Christophe COUNIL : On voit de plus en plus des opérations où on détruit des immeubles pour reconstruire. En ville, nous sommes plutôt sur l'optique de petites maisons avec un petit jardin. La ville se reconstruit sur elle-même. On rachète des maisons pour en faire autre chose.

Un élu : Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a préconisé d'être économe en terrain. Les terrains sont désormais beaucoup plus petits. Il faut pouvoir offrir des maisons dans les quartiers. Il y a une rotation dans les quartiers.

Christophe COUNIL : En conclusion, on se rend compte que le développement économique et l'aménagement du territoire sont très liés et je propose la synthèse suivante :

Un rôle de coordination pour le Conseil général

En matière de développement économique, le rôle premier du Conseil général sera de mieux coordonner l'ensemble des structures existantes pour favoriser la création d'emplois : Sarthe expansion, Adema et autres missions économiques, chambres consulaires.

Priorité au développement endogène

Le Conseil général en lien avec ses partenaires devra donner la priorité à la création d'emplois à partir du tissu local à travers un meilleur accompagnement des créateurs d'entreprises en terme de conseil, de structures d'accueil (notamment les pépinières d'entreprises) et d'aides au développement.

Un plan stratégique de développement économique sera mis en œuvre en lien avec les Pays et communautés de communes en visant au développement d'emplois dans des secteurs aux potentialités importantes comme par exemple les technologies liées au développement durable.

Des efforts particuliers en direction des artisans devront être accomplis afin de leur permettre d'assurer la transmission de leurs entreprises mais également trouver une main d'œuvre qualifiée dans les secteurs actuellement déficitaires. Sur ce dernier point, nous concluons un partenariat entre le Conseil général et la Région des Pays de la Loire, compétente en matière de formation.

Enfin, des efforts seront également entrepris pour multiplier les passerelles entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation afin de favoriser une meilleure connaissance de l'entreprise.

Réorienter la communication vers l'extérieur

Malgré les sommes faramineuses englouties dans la communication externe, la Sarthe souffre toujours d'un déficit d'image. Nous réorienterons ces crédits vers le développement « d'événementiels technologiques » en lien avec les pôles d'excellence de l'Université du Maine, à l'image du festival Artec dont la renommée est désormais très forte.

Pour un aménagement du territoire plus équilibré

Les exigences du développement durable, nous conduirons à revoir les modalités de soutien aux projets locaux avec la volonté de renforcer les petites villes qui doivent devenir des pôles d'équilibre et de rayonnement au sein du monde rural de part les services offerts à la population : maison médicale, commerces, activités ... Nous mettrons ainsi fin aux aides favorisant l'étalement urbain au profit d'aides à la construction de logements au cœur des villes et villages.